



## Une nouvelle analyse des réseaux criminels les plus menaçants de l'UE

Brussels, le 26 juin 2026

La Commission européenne, Europol et la présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne présentent aujourd'hui la nouvelle analyse d'Europol sur les **réseaux criminels les plus menaçants de l'UE**.

Ce rapport montre que, si l'action des services répressifs a permis de perturber les réseaux criminels dans l'ensemble de l'UE, **la menace que représente la criminalité organisée reste forte, adaptative et profondément enracinée dans tout le territoire européen**. Le rapport analyse plus de 700 réseaux criminels, comptant plus de 400 000 membres répartis dans 118 pays. Dans le même temps, 85 % de ces réseaux utilisent des structures commerciales légales. Cela souligne l'ampleur, la puissance et la nature de plus en plus transnationale de la menace.

Ces réseaux sont actifs dans un large éventail de formes graves de criminalité, notamment **le trafic de drogue, la cybercriminalité, le trafic de migrants, la traite des êtres humains, la fraude, le blanchiment de capitaux, et, plus généralement, la «criminalité en tant que service»**. Ils utilisent de plus en plus les technologies numériques, les flux commerciaux mondiaux et des structures commerciales légales pour soutenir et étendre leurs activités criminelles. Ils ne fonctionnent plus en silo, mais dans le cadre d'un **écosystème criminel fluide**, capable de rapidement s'adapter aux difficultés, combler les lacunes et saisir les nouvelles opportunités criminelles.

Pour rester en avance de ces menaces, les services répressifs de l'ensemble de l'UE doivent faire preuve de la même agilité. Les conclusions d'Europol confirment que les efforts des services répressifs ne doivent plus se concentrer uniquement sur le ciblage d'individus, mais s'attaquer aussi aux systèmes et aux vulnérabilités exploités par le crime organisé.

Face à ces défis nouveaux et évolutifs, la Commission a présenté une nouvelle [proposition de renforcement du mandat d'Europol](#). Europol et les États membres seront ainsi dotés du cadre juridique, des outils et des ressources nécessaires pour enquêter sur des activités criminelles de plus en plus transfrontières, numérisées et technologiquement avancées. Cette proposition s'inscrit dans le cadre des [orientations politiques](#) de la présidente **von der Leyen** et de la [stratégie de sécurité intérieure de l'UE, ProtectEU](#).

### Contexte

En tant que centre de coopération des services répressifs de l'UE, Europol aide les États membres à mettre en relation les experts, les informations, et les enquêtes. C'est essentiel dans les affaires transfrontières, car aucune autorité nationale ne dispose d'une vue d'ensemble des menaces criminelles actuelles. Dans le cadre de son mandat renforcé, Europol permettra un échange d'informations plus rapide et plus sûr, apportera un soutien renforcé aux opérations de terrain dans les États membres, stimulera l'innovation et le développement technologique au service du maintien de l'ordre et approfondira la coopération avec les organes de l'UE et ses partenaires internationaux dans la lutte contre les menaces criminelles au niveau tant européen que mondial.

Le précédent [rapport](#) d'Europol sur le décodage des réseaux criminels les plus menaçants de l'UE a été publié en 2024.

### Pour en savoir plus

[Decoding the EU's Most Threatening Criminal Networks: Issue 2 – The Blueprint of Criminal Opportunism \[Décoder les réseaux criminels les plus menaçants de l'UE: deuxième édition – Le schéma directeur de l'opportunisme criminel\]](#)

## [Coopération avec Europol](#)

### [Communiqué de presse sur le mandat d'Europol et d'Eurojust](#)

### [Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs \(Europol\) – Affaires intérieures et migration](#)

IP/26/1463

#### Citation(s):

*"Le rapport publié aujourd'hui montre clairement que la criminalité organisée en Europe évolue rapidement et exploite l'ouverture et la complexité de notre monde interconnecté. En gagnant en capacité d'adaptation et en interconnexion et en s'enracinant toujours plus profondément dans nos sociétés, les réseaux criminels transforment les vulnérabilités systémiques en opportunités criminelles. C'est une menace pour notre sécurité, notre économie et notre démocratie. Notre réponse doit être tout aussi stratégique. Avec notre train de mesures en matière répressive, nous renforçons le soutien de l'UE aux États membres – de la prévention et des enquêtes à la coopération et aux poursuites judiciaires – afin que l'Europe soit mieux à même de combler les lacunes que les criminels exploitent et de protéger ses citoyens."*

Henna Virkkunen, vice-présidente exécutive chargée de la souveraineté technologique, de la sécurité et de la démocratie - 26/06/2026

*"Pour vaincre l'ennemi, il faut d'abord le connaître. C'est exactement ce que permet le rapport d'Europol – et nous avons déjà entrepris de répliquer, depuis notre stratégie en matière de drogue jusqu'à notre lutte contre le trafic de migrants et la fraude numérique. Si les compétences restent nationales, les solutions ne peuvent, en effet, qu'être européennes. C'est la raison pour laquelle nous revoyons également le mandat d'Europol: pour garantir que les solutions européennes fassent effet dans chaque État membre plus rapidement et avec plus d'impact."*

Magnus Brunner, commissaire aux affaires intérieures et à la migration - 26/06/2026

#### Personnes de contact pour la presse:

[Markus LAMMERT](#) (+32 2 29 67533)

[Fiorella BOIGNER](#) (+32 2 29 93734)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)